Marie-Christine Dalloz part à la conquête de la cité pipière

Marie-Christine Dalloz

Samedi matin, en compagnie de toute son équipe, la députée de la 2ème circonscription a officialisé sa candidature à la mairie de Saint-Claude. L'occasion d'un questions-réponses sur son projet.

Marie-Christine Dalloz, pourquoi avoir choisi de vous présenter à Saint-Claude en mars prochain ?
"Jaurais pu me contenter d'un unique mandat parlementaire mais Saint-Claude a besoin d'un autre regard, d'une autre approche. Après avoir reçu des sollicitations diverses et variées, j'ai considéré qu'il était de ma responsabilité de m'engager. Elle devait susciter le projet. Y aller seule n'avait aucun sens... Pour créer une nouvelle dynamique, fédérer les volontés, la vie, réunir, composer de personnalités plurielles, il est réunie en groupe de travail et planche depuis plusieurs mois."

Votre liste est déjà bouclée ?
"Oui. Et cette liste est tout à fait représentative de la population sanclaudienne. En terme d'âges, d'origines, de catégories socio-professionnelles et même de sensibilités... Nous ne nous sommes pas enfermés dans un clivage politique"

Des projets ?
"Evidemment, mais surtout des idées ! Il faut absolument travailler sur l'attractivité de la ville qui se vide de sa substance. L'évasion de la population est flagrante. Même dans la rue principale, les deuxièmes et troisièmes étages sont vides ! Pour cela, nous nous engageons sur une baisse constante de la fiscalité de 0,5 % pendant les 6 ans à venir. Il faut contrer cette fiscalité galopante qui a plombé l'activité depuis des années... Ce qui aura des répercussions sur l'emploi, le devenir des établissements scolaires, la jeunesse... Nous ne nous contenterons pas de maintenir les entreprises, nous devons en attirer d'autres !"

Des annonces ?
"Pour la sécurité des Sanclaudiens, un domaine où il faut agir rapidement, je propose le recours à la vidéo surveillance. Plus rien ne sera caché... Il faut assumer publiquement les faits et gestes de chacun. Que tout le monde puisse se sentir en sécurité, les jeunes, les commerçants, les passants...

Un regard sur vos concurrents ?
"Une triste réalité bipolaire d'alternance entre Mr Millet et Mr Lahaut... Depuis 18 ans, l'un et l'autre se sont succédé sans beaucoup de résultats concrets. J'incarne l'alternative à ce débat entre deux personnes. Je ne suis pas dans la logique de succession. Je ne suis pas dans la logique d'âge non plus. Il y a 10 ans, 20 ans, tout le monde peut le faire, mais à 15 ou 20 ans, cela devient tout de suite plus compliqué pour eux... Enfin, je suis parlementaire : je possède donc un réseau local et national, à contrario des deux autres têtes de liste"

Une stratégie pour le second tour ?
"Il y a deux options possible. Soit j'arrive derrière Mr Millet et je me retirerai donc sans condition ni contrepartie en appelant à voter pour lui (tout en sachant que je ne suis pas propriétaire de mes voix...). Soit je suis devant, et je lui demanderai alors d'appliquer le même traitement à mon égard..."

Par C.K. - Article publié le 11/12/2013